

# LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE AU QUÉBEC : L'EXPÉRIENCE DU COLLÈGE DE ROSEMONT

FRANÇOIS DESJARDINS, DIANE BOIVIN ET NADYNE BÉDARD

Collège de Rosemont  
6400, 16<sup>e</sup> avenue, Montréal, Québec Canada H1X 2S9

[FDESJARDINS@CROSEMONT.QC.CA](mailto:FDESJARDINS@CROSEMONT.QC.CA), [DBOIVIN@CROSEMONT.QC.CA](mailto:DBOIVIN@CROSEMONT.QC.CA), [NBEDARD@CROSEMONT.QC.CA](mailto:NBEDARD@CROSEMONT.QC.CA)

**Résumé :** Le Collège de Rosemont fait partie du réseau des cégeps répartis sur le territoire du Québec (Canada). Dans les années 90, le ministère de l'Éducation a imposé une réforme qui a donné lieu à l'approche par compétences, dont l'impact fut important sur leur gestion ainsi que sur les méthodes d'enseignement. Mais cette réforme a aussi permis de développer un savoir-faire que les cégeps partagent maintenant à travers le monde. Nous vous présenterons cette structure d'enseignement en comparaison avec les IUT en France et nous vous montrerons que nous avons pu, depuis de nombreuses années, établir et développer de nombreux échanges avec ceux-ci, échanges qui ont permis à des étudiants de vivre de riches expériences de séjour d'études et de stage.

**Mots clés :** Cégep, approche par compétences, mobilité étudiante

## 1. Le contexte du Québec

### 1.1 Le système scolaire québécois et les cégeps

Le système scolaire québécois est constitué de trois niveaux d'études, d'abord les niveaux primaires et secondaires (au total presque équivalents aux lycées en France), puis le niveau collégial (presque équivalent au DUT dans les IUT pour les programmes techniques) et le niveau universitaire (bac, maîtrise, doctorat). Les cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel) sont donc des institutions de formation supérieure technique situées entre le lycée et l'université, et se comparent aux *colleges* aux USA et aux IUT en France. On y propose deux types de programmes, soit les programmes d'études techniques supérieurs de trois ans qui permettent d'accéder d'abord au marché du travail mais aussi à l'université, puis les

programmes pré-universitaires de deux ans qui mènent à l'université. Les deux types de programmes permettent d'obtenir un diplôme d'État, qu'on appelle diplôme d'études collégiales (DEC).

Il existe actuellement 48 cégeps répartis à travers la province du Québec dont cinq sont anglophones. Ces institutions offrent plus de 120 programmes d'études techniques supérieurs. La grande particularité de ce niveau d'études est d'offrir un tronc commun constitué d'une solide formation générale en philosophie, en français, en anglais et en éducation physique, le but étant de créer un fond culturel commun. Les cégeps proposent une formation dans des secteurs de pointe, adaptée au marché du travail. Les programmes d'études assurent un bon équilibre entre les cours pratiques et les cours théoriques par l'alternance entre l'apprentissage et les stages en milieu de travail. Enfin, les cégeps offrent des mécanismes d'aide à l'apprentissage et un milieu de vie stimulant.

Il faut aussi savoir que les cégeps ont été créés par le ministère de l'Éducation il y a 40 ans, dans un souci d'accessibilité des études à tous. Mais une vingtaine d'années plus tard, ce même ministère a procédé à l'ingénierie de la formation professionnelle et technique et a opté pour un nouveau mode d'organisation des programmes appelé « l'approche par compétences » (APC). Les cégeps ont dû y faire face avec peu de moyens, en même temps qu'on leur octroyait une plus grande responsabilité et une plus grande autonomie. C'est ce qu'on a appelé « le renouveau de l'enseignement collégial ».

### 1.2 L'approche par compétences (APC) en bref

L'approche par compétences, nous l'avons dit, c'est d'abord un mode d'organisation des programmes,

eux-mêmes axés sur des objectifs fondés sur des compétences, mais aussi une nouvelle conception de la formation. Chaque programme peut détenir une quinzaine de compétences et chaque compétence est liée à un processus ou à des tâches sur le marché du travail et est transposée en cours. Une compétence correspond à « un savoir-agir complexe » et son évaluation fait appel au concept de la « tâche authentique » (ou certifiante) et à la nécessité de contextualiser les apprentissages. En même temps, s'est exercé un changement de paradigme de l'enseignement à l'apprentissage, grâce au progrès des sciences cognitives, mais aussi grâce à une meilleure connaissance des caractéristiques de la population étudiante. Ainsi, le personnel enseignant a dû porter un regard différent sur les méthodes d'apprentissage, les méthodes de travail, les styles d'apprentissage et les formes d'intelligence. Cette réforme a donc mis les différents acteurs du réseau devant un immense défi qu'ils ont su relever avec brio, puisqu'ils le partagent maintenant à l'international.

### **1.3 L'approche programme**

L'approche programme s'est développée dans les cégeps bien avant la réforme, puisqu'à priori, un programme d'études constitue l'unité de base de l'enseignement et par conséquent, il est essentiel que les acteurs liés à celui-ci aient une même vision de ce programme. La principale raison d'être de l'approche programme est la nécessité de cohérence et de concertation entre les acteurs concernés. Son mode d'organisation s'est précisé avec les années. Ainsi, la grande majorité des cégeps se sont dotés des comités de programme constitué d'acteurs représentant la discipline spécifique et les disciplines secondaires de chaque programme afin d'échanger sur les problématiques d'encadrement et de suivi de la clientèle, mais aussi afin d'assurer la mise en commun des expériences de chacun et d'assurer l'adéquation et l'amélioration du programme. Bien sûr, les échanges informels entre enseignants sont encouragés et félicités, tout cela afin de développer un langage commun et des conceptions communes de l'enseignement et de l'apprentissage.

### **1.4 Le rôle du conseiller pédagogique et de l'enseignant**

Le poste de conseiller pédagogique est possiblement unique au Québec et a été créé en même temps que

les cégeps. Au départ, le CP avait surtout un rôle d'animation et de recherche. Puis, son rôle a évolué vers la gestion de projets. Il consiste surtout à accompagner les équipes d'enseignants afin d'assurer l'adéquation et la qualité des programmes d'études en regard de l'approche par compétences. Cependant, il doit aussi parfois porter des mandats spécifiques comme le perfectionnement des enseignants, l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) dans l'enseignement et la dimension internationale des programmes. Mais en tout lieu, le CP doit être capable d'animer et de coordonner des activités liées à la qualité des programmes d'études et d'accompagner le personnel enseignant dans cette démarche. Il relève de la Direction des études, mais il se positionne dans ce que l'on appelle une « zone franche » et joue un rôle-conseil tant auprès des enseignants que de la direction. Par conséquent, une des grandes qualités à développer chez le conseiller pédagogique est l'éthique et il doit sans cesse se perfectionner afin d'intervenir de manière appropriée selon les dossiers.

Le personnel enseignant des cégeps est presque exclusivement engagé pour son expertise liée au programme d'études dans lequel il enseignera, mais il doit aussi démontrer des habiletés en pédagogie. Son rôle a beaucoup changé avec l'impact du nouveau collégial, l'avènement de l'approche par compétences et l'approche programme. En classe, il doit tout à la fois être didacticien, facilitateur et animateur, ce qui en fait un « flexiprof ». Il doit utiliser une pédagogie active, qui nécessite une gestion de classe de tous les instants. En plus, dans son département et au sein du programme, il doit participer à toutes les activités liées à la qualité et l'adéquation du programme d'études dans lequel il enseigne, ce qui fait de lui un « gestionnaire de programme », en collaboration avec ses collègues et la Direction des études de son collègue.

### **1.5 Les cégeps à l'international**

Depuis de nombreuses années déjà, mais aussi grâce à ce nouveau de l'enseignement collégial, de plus en plus d'institutions se distinguent à l'international, dans des activités liées à leurs programmes d'études et dans des domaines d'expertise variés. Une grande partie des cégeps se sont dotés de politiques et de procédures adaptées et sont préoccupés d'offrir un volet international à chaque programme, ce qu'on appelle l'internationalisation de la formation.

Nombreux sont ceux qui proposent aussi à leurs étudiants d'effectuer des séjours d'études et des stages à l'étranger, ce qu'on appelle plus particulièrement la mobilité étudiante. Depuis peu, les cégeps peuvent bénéficier d'un programme de bourses de mobilité étudiante (pour les séjours de six semaines et plus). Ils peuvent aussi profiter d'un programme de mobilité enseignante, afin de permettre à des enseignants de réaliser des activités de perfectionnement et de recherche dans leurs domaines d'expertise avec des institutions d'enseignement supérieurs d'autres pays. Par exemple, au Collège de Rosemont, un de nos enseignants en philosophie, Martin Provencher, a pu bénéficier de ce programme en 2009 en participant à un séminaire au Centre de recherche Sens, Éthique et Société (CERSES) du CNRS en France sur la question de l'immigration.

Selon les statistiques de Cégep international en 2005, « les cégeps ont signé quelque 177 ententes de mobilité dans vingt-neuf pays. Plus de 1 000 étudiants québécois ont profité de ces ententes au cours de la dernière année. Les ententes prévoyant des stages crédités sont de loin les plus populaires, environ 825 étudiants québécois et 580 étudiants internationaux (ceux qu'on accueille dans les cégeps selon un principe de réciprocité) en bénéficient<sup>1</sup> ». De plus, le nombre d'étudiants réalisant des stages crédités a augmenté de façon notable depuis l'année 2000. « alors que seulement 41 étudiants québécois et 84 étudiants internationaux avaient réalisé ce type de stages. » En ce qui concerne le programme de mobilité enseignante, une publication récente de Cégep International sur le Web montre que déjà 85 projets dans 33 cégeps se sont réalisés dans divers domaines d'expertise et dans plusieurs pays dont la France, l'Australie, la Belgique, l'Espagne, le Pérou et le Malawi.

De plus, en ce qui concerne l'exportation du savoir-faire de nos professionnels, il faut savoir que « les cégeps sont actifs sur la scène internationale depuis plus de vingt ans. Ils ont participé à des centaines de projets et conclu des ententes de partenariat en Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Europe. En 2005, 23 cégeps réalisaient ou avaient réalisé au

cours des trois dernières années, un total de 115 projets de coopération internationale dans 39 pays. »

La plupart des cégeps sont aussi actifs dans le recrutement des étudiants étrangers. En effet, toujours selon Cégep International, « les cégeps comptent actuellement près de 2 181 étudiants internationaux tous statuts confondus. Ils viennent de 96 pays et ont connu une progression impressionnante dans toutes les catégories depuis 2000, alors qu'on recensait 517 étudiants internationaux chez les répondants. On les retrouve dans 34 cégeps. Les étudiants munis de permis d'études sont passés de 99 en 2000 à 486 aujourd'hui, une hausse de plus de 400 % . »

De son côté, le Collège de Rosemont est actif en environnement et a déjà réalisé plusieurs projets, dont au Bénin et au Vietnam. En 2009 et 2010, il a été appelé à collaborer avec le Consortium international de développement en éducation (le CIDE) dans le cadre d'un projet de l'Agence canadienne de développement international (l'ACDI) au Brésil, plus précisément à Fortaleza et à Sobral au Ceara. Ce projet vise l'échange d'expertises dans le développement de six programmes d'études dans trois écoles de santé, selon l'approche par compétences.

## **2. Le Collège de Rosemont**

### **2.1 Ses particularités**

Le Collège de Rosemont se situe à Montréal et peut se targuer d'être un collège « urbain » à dimension humaine, avec le centre-ville à proximité et ses 3 000 étudiants dont on remarque la diversité ethnoculturelle (en provenance de 88 pays). Le collège offre cinq programmes préuniversitaires et onze programmes techniques dont certains sont uniques au Québec et à Montréal. Il est à noter que certains programmes offrent des stages en alternance travail-études (ATE) et un parcours de continuité entre l'école secondaire et le cégep, puis entre le cégep et l'université. Le collège offre aussi à ses étudiants de nombreux centres d'aide (par exemple en philosophie et en français), des services sportifs et socioculturels nombreux et certaines formations à distance (Cégep @ distance).

Rosemont est aussi chef de fil en environnement depuis 1975 et vient d'ouvrir un Bureau du développement durable de même qu'un Centre

---

<sup>1</sup> Une étude menée à l'été 2010, actuellement à l'étape de l'analyse, devrait révéler une forte augmentation de ces chiffres. Voir <http://www.cegepinternational.qc.ca> .

d'études en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ). Le premier a comme mandat de lancer et de soutenir les projets et les actions en lien avec le domaine. Le deuxième jouera, d'une part, un rôle de référence et de concertation et, d'autre part, favorisera le transfert de l'innovation sociale et l'adoption de pratiques sociales novatrices dans une perspective de développement durable.

## **2.2 La mobilité étudiante**

Depuis plus de vingt ans, le Collège de Rosemont, et plus particulièrement le Département des Techniques administratives et le Département d'informatique, a signé une vingtaine d'ententes avec des IUT dans diverses régions de France. Chaque année, le nombre d'étudiants français augmente, mais il a doublé au cours des dernières années. Pour preuve, le Collège a accueilli plus de 80 étudiants français l'année dernière, dont une cinquantaine de stagiaires et une trentaine d'étudiants en séjour d'études en comparaison à une quarantaine auparavant. Le succès de ces échanges provient en bonne partie de la satisfaction des étudiants français en séjours d'études et en stage, du fait que le collège favorise une pédagogie active axée sur l'APC donnée par des enseignants qualifiés et expérimentés. Ces derniers ont une approche pédagogique créatrice (par exemple, le projet de rétention) et développent des activités contextualisées. Aussi, l'encadrement administratif et pédagogique est soutenu et rigoureux et particulièrement en Techniques administratives, les enseignants sont fiers d'offrir des activités départementales porteuses (par exemple Bourstad et la Clinique d'impôt), des lieux de stage de qualité et des partenaires employeurs fidèles année après année, autant pour les stages ATE que les stages de fin d'études et pour les projets réalisés par les stagiaires français.

## **2.3 Les séjours d'études et les stages**

Nos étudiants français sont nombreux à bénéficier de nos échanges dans le cadre des ententes avec les IUT, à travers divers modèles de séjour d'études. Ces séjours peuvent être d'une durée d'un semestre, soit à l'automne ou à l'hiver, ou d'une année académique complète. Pour ce faire, les enseignants de chaque institution travaillent en concertation afin de développer une liste de cours équivalents en grande partie aux cours prévus à leur programme en France, ce qu'on appelle communément des « grilles

d'équivalence », tant pour les semestres 3 et 4 que pour la 2<sup>e</sup> année du DUT (ce qui correspond à nos sessions 5 ou 6 ou notre 3<sup>e</sup> année du DEC). En Techniques de comptabilité et de gestion (GEA) et en Gestion de commerces (TECO ou GACO), les étudiants suivent les mêmes cours que nos étudiants québécois et doivent réaliser les mêmes activités pédagogiques. Nous nous assurons même qu'ils soient mêlés dans les groupes pour mieux s'intégrer. En informatique, les étudiants français intègrent surtout notre 6<sup>e</sup> session qui est constituée d'une journée intensive en classe et de quatre jours de stage par semaine sur quinze semaines, ce qui permet aux employeurs de confier des projets stimulants et enrichissants aux étudiants.

Dans le cadre de nos ententes et pour les mêmes programmes d'études, les étudiants français peuvent aussi prolonger leur séjour après le semestre ou l'année scolaire pour effectuer leur stage obligatoire. Ils peuvent aussi choisir de retourner compléter leur stage en France. Certains étudiants peuvent choisir de venir compléter leur stage seulement et dans le respect des dates prévues par leur IUT, c'est-à-dire pour huit à douze semaines, d'avril à juin ou de janvier à mars ou de juillet à septembre selon les IUT.

Nos employeurs québécois se disent très satisfaits de l'expérience de la supervision d'étudiants français et n'hésitent pas à leur confier des projets concrets, que ce soit, par exemple, en développement de clientèle ou en organisation d'événements pour les étudiants en administration et du développement web pour les étudiants en informatique.

D'un point de vue plus administratif, que ce soit pour les séjours d'études ou les stages, le collège admet et inscrit ces étudiants à temps plein et ils bénéficient des mêmes droits et services que les étudiants québécois. Ils sont accompagnés tout au long de la démarche par une conseillère pédagogique et un enseignant responsable de la mobilité et toute une équipe d'intervenants au cégep, en collaboration avec l'enseignant responsable en France, pour ce qui est de leur hébergement et de leur intégration au milieu d'études et de travail entre autres.

Bien qu'ils soient moins portés à voyager, nos étudiants québécois peuvent aussi effectuer un séjour d'études ou un stage dans les mêmes programmes d'études en France et en milieu de



travail. Ils bénéficient du support de la conseillère pédagogique et du professeur responsable de la mobilité tout au long de leur démarche. Depuis peu, ils peuvent bénéficier de sources de financement diverses, dont la bourse de mobilité étudiante, mais nous œuvrons constamment auprès du ministère de l'Éducation à développer des modes de financement des échanges. Les employeurs français qui accueillent nos étudiants sont toujours agréablement surpris de constater que leur formation leur permet d'entrer en action très rapidement en milieu de travail et qu'on peut leur confier des tâches concrètes.

## 2.6 Des possibilités d'échange nombreuses

Il est aussi possible d'envisager des échanges dans d'autres programmes d'études comme en Techniques de bureautique – microédition et hypermédia (secrétariat et infographie), en Techniques de recherche sociale (enquête et sondage), en Techniques d'aménagement et d'urbanisme, en Sciences humaines, en Arts et lettres, etc. En effet, dans plusieurs programmes, il est aussi possible, en plus des stages d'intégration et des séjours d'études, d'envisager des projets d'échange de groupe, notamment en environnement, des stages d'observation et de sensibilisation, des stages de solidarité (ou chantiers de coopération internationale), des séjours linguistiques, etc. Aussi, depuis peu, nous l'avons déjà dit, il est possible pour le personnel enseignant de bénéficier de bourses de mobilité enseignante dans de nombreux pays. Il s'agit d'examiner les domaines d'expertise communs et d'initier des échanges sur de courtes périodes, par exemple de deux semaines, afin de réaliser des conférences ou d'explorer des pistes de développement en commun.

## 3. En conclusion : une expérience qui peut faire la différence

Au Collège de Rosemont, nous sommes convaincus que l'expérience d'un étudiant à l'étranger est une valeur ajoutée à sa formation et favorise son ouverture sur le monde. Cette ouverture se réalise chez l'étudiant, non seulement dans sa classe par la diversité culturelle propre à Rosemont, mais aussi par des échanges en séjours d'études, en stage ou dans des projets de groupe à l'étranger. Certains étudiants français qui sont passés chez nous il y a deux ans, dix ans, et d'autres étudiants québécois

qui sont partis à l'étranger reviennent nous voir et nous parlent de la différence qu'a apportée « l'expérience humaine » de leur voyage dans leur parcours professionnel.

Que dire aussi de l'expérience de nos enseignants qui reviennent de leur séjour auprès des partenaires; leurs échanges contribuent au premier chef à leur développement personnel et professionnel, mais aussi ils contribuent au rayonnement du Collège de Rosemont à l'étranger!

### Remerciements

Nous désirons remercier tout particulièrement Madame Basilia Marchandise-Ruiz, de l'IUT du Havre, de même que Monsieur Serge Bischoff, de l'IUT Cergy-Pontoise, de nous avoir invités à cette 7<sup>e</sup> Rencontre Europe - Amérique Latine et espérons être des vôtres en 2012, de même que M. Christian Bouille, de l'Université Bordeaux 1 et le comité de lecture de nous avons permis de faire cette présentation. Nous remercions aussi notre collège de nous avoir fourni l'opportunité de vous présenter notre mode d'enseignement et nos projets, de même que Mme Nadyne Bédard, qui a contribué à cette présentation.

### Références

- [1] Houle, Hélène et Marielle Pratte, *La fonction de conseiller pédagogique au collégial, Rapport de recherche*, Regroupement des collèges Performa, 2007, 273 p.
- [2] Laliberté, Jacques et Sophie Dorais, *Un profil de compétences du personnel enseignant du collégial*, Édition du CRP, Collection Performa, 1999, 97 p.
- [3] Raymond, Danielle, *Qu'est-ce qu'apprendre et qu'est-ce qu'enseigner? Un tandem en piste*, Édition AQPC, 2006, 156 p.
- [4] *L'ingénierie de la formation professionnelle et technique*, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, 2002, cahiers 1 à 4.
- [5] Site Web de Cégep International : <http://www.cegepinternational.qc.ca/> pour le répertoire des cégeps et les nombreuses citations et explications du système scolaire québécois.
- [6] Site Web pour les étudiants étrangers, conçu et porté par Cégep International, à l'adresse : <http://www.ee.cegepinternational.qc.ca/>
- [7] Inforoute du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS), à l'adresse : <http://inforoutefpt.org/>
- [8] Site Web du Collège de Rosemont, à l'adresse : <http://www.crosemont.qc.ca/accueil>.